

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Gestion de l'École de Droit

Mardi 17 juillet 2018 à 17 heures – Salle des Actes

Présents : M. ARNAUD - Mme BAUDOIN - Mme BERTRAND –Mme CAMUS - Mme DELPIT - M. FRANCOIS.

Présents à titre de membres invités : Mme BRINGUIER – M. RIFFARD.

Excusés ayant donné procuration : Mme CAIRE - M. LE POMMELEC -Mme LUCAS- M. RASCHEL- Mme ROCHE.

Excusés : Mme JACQUEMET-GAUCHE- Mme MARLIAC.

Présidence de la séance : Madame le Doyen Christine BERTRAND.

La séance est ouverte à 17 h, Salle des Actes.

1 – Approbation du procès-verbal du conseil de gestion du 25 juin 2018.

Approbation à l'unanimité.

2 – Maquettes des Diplômes Nationaux et Diplômes d'Université

Madame le Doyen donne la parole à Madame Baudoin, directrice des études, pour présenter les modifications relatives aux masters. Madame Baudoin précise que les maquettes ont déjà été votées, sous réserve de l'anglais. Madame Baudoin remercie Madame Delpit de sa relecture attentive des crédits (par rapport à l'exigence de multiples de 3) qui a permis de proposer quelques ajustements, notamment en Master Droit social. Madame Baudoin précise que les directeurs de masters ont été sollicités et que le souhait a été, autant que possible, d'harmoniser les modalités de contrôle des connaissances. Les régimes d'examen changent peu. Les principales modifications portent sur la seconde session qui se décline parmi trois modalités avec une règle particulière concernant l'anglais. Monsieur Arnaud demande des précisions concernant la clinique des droits. Madame Baudoin lui explique les différentes modalités retenues par les responsables de master.

Avis favorable à l'unanimité.

Madame le Doyen présente ensuite la capacité en droit dont les modalités sont similaires à celles de l'an passé.

Avis favorable à l'unanimité.

Madame le Doyen présente la licence professionnelle Notariat dont les modalités de contrôle des connaissances ont été votées lors d'un précédent conseil, mais pour laquelle la responsable de formation souhaite proposer des changements quant à la seconde session.

Avis favorable à l'unanimité.

Madame le Doyen présente ensuite les documents concernant la licence professionnelle Droit et gestion de l'habitat social.

Avis favorable à l'unanimité.

Madame le Doyen présente enfin les modalités de contrôle des connaissances de la licence DEG, mention droit et mention AES. Monsieur Arnaud demande pourquoi autant d'épreuves d'une heure sont prévues. Un débat s'engage et une large majorité se dégage en faveur d'une diminution du nombre d'épreuves. Madame le Doyen insiste auprès des représentants étudiants pour que les évaluations reflètent le ressenti des étudiants sur ce point.

Avis favorable à l'unanimité.

Madame le Doyen présente au Conseil une modification concernant le DU Droit et Techniques de l'Immobilier qui ne modifie pas le volume horaire global : une heure de moins sera consacrée aux sites web et une heure de plus à la fiscalité.

Avis favorable à l'unanimité.

3. Modules courts

Les modules courts « management » et « droit et techniques de l'immobilier » sont proposés à l'approbation du Conseil, conformément à la procédure mise en place par le pôle 4 de la Direction de la Formation.

Avis favorable à l'unanimité.

4. Questions diverses

Madame le Doyen présente au Conseil les calendriers d'alternance des masters Gefire et Droit du secteur sanitaire et social.

Avis favorable à l'unanimité.

Les représentants étudiants interviennent ensuite pour faire un bilan du tutorat. 61 tutorés (dont 3 en AES) ont pu bénéficier de l'action au second semestre en droit constitutionnel grâce à 10 tuteurs de M1 et un de L3. 5 séances de 2 heures ont eu lieu. Les retours sont positifs que ce soit en ce qui concerne les apprentissages, l'approfondissement ou la méthodologie. Il est à noter que les étudiants tutorés souhaitent dans leur majorité devenir tuteurs.

Un problème apparaît cependant concernant l'assiduité des tutorés.

Monsieur Riffard demande des précisions sur les pourcentages de réussite et sur la possibilité de participer à un galop blanc sous condition d'assiduité.

Les porteurs de projet souhaiteraient d'une part élargir les séances au droit civil et commencer plus tôt (dès la mi-octobre), et d'autre part procéder aux recrutements puis les faire valider par les enseignants référents. Ils posent également la question de la gratification des acteurs du tutorat et du développement des supports visuels.

Monsieur Arnaud souligne les aspects positifs dans le cursus des tuteurs et insiste sur l'importance que chaque séance fasse l'objet d'un rapport auprès du BDE.

Madame le Doyen estime que cette première année peut être qualifiée de bonne réussite et qu'elle lira avec attention tout compte-rendu sur cette action dont l'organisation doit être laissée au BDE. Sur ce dernier point, elle insiste sur la nécessaire continuité des équipes.

Madame le Doyen présente aux membres du Conseil le projet de Modèle des Nations Unies.

Ayant vérifié qu'il n'y avait pas d'autre question diverse, Madame le Doyen lève la séance à 18h45.

Clermont-Ferrand, le 1^{er} octobre 2018.

La secrétaire de séance,



Claire-Marie BRINGUIER



Le Doyen,



Christine BERTRAND